
COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

MARDI 17 JANVIER 2023
À 19 HEURES
Dans la salle du Conseil municipal

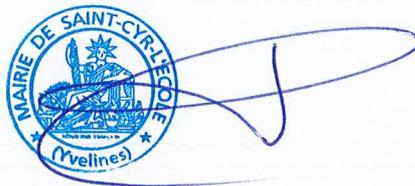
ORDRE DU JOUR :

Examen des délibérations :

- 1- Décision Modificative n°3 au budget 2022 de la ville
- 2- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour 2023-2026 proposé par le CIG grande couronne

Saint-Cyr-l'École, le 10 janvier 2023

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Les mesures dérogatoires relatives aux réunions des assemblées délibérantes sont levées. De ce fait, Mme le Maire a décidé d'accueillir du public en présentiel.

Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.